

Avis de marché

Département(s) de publication : **40**, 33, 64

Annonce No **18-82050**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Dax.

Correspondant : Mme BONJEAN Élisabeth, Maire de Dax, rue saint pierre
B.P. 50344 40107 Dax tél. : 05-58-56-84-11 courriel : urbanisme@dax.fr adresse internet :
<http://www.dax.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.landespublic.org>.

Objet du marché : mission d'assistance technique pour deux opérations de ravalement de façades, incitative et obligatoire en Site Patrimonial Remarquable.

Caractéristiques principales :

la présente consultation lancée en application des articles 27, 78 et 80 du décret n°2016-360 en date du 25 mars 2016.

Elle a pour objet une mission d'assistance technique de deux opérations de ravalement de façades, incitative et obligatoire en Site Patrimonial Remarquable.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire exécuté au moyen de bons de commandes dans la limite des montants minimum et maximum ci-dessous :

Montant minimum pour une année : 500 euros ht

Montant maximum pour une année : 20 000 euros ht

Le marché prend effet à compter de sa notification. Il est conclu pour 1 an renouvelable 3 fois.

En cas de reconduction, les montants annuels ci-dessus indiqués seront reconduits.

Cet accord-cadre comporte une prestation éventuelle supplémentaire (Pse) à réponse obligatoire. Le candidat a donc l'obligation de la chiffrer et de fournir les renseignements demandés la concernant. La PSE sera prise en compte dans le cadre de l'analyse. C'est à ce moment là que la collectivité fera le choix de la retenir ou non.

L'Accord-Cadre est composé de deux phases :

Phase 1 : Opération de ravalement de façades obligatoire

Phase 2 : Opération de ravalement de façades incitative

Pour autant, il n'es pas alloti, son objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes

Refus des variantes.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : compétences en patrimoine en justifiant une formation spécifique et titulaire d'un diplôme d'architecte du patrimoine (CEDHEC ou Ensa);

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et

sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique, évaluée en fonction du mémoire technique détaillant notamment les modalités d'intervention, la méthodologie adoptée par le candidat, les moyens humains et matériels effectivement mis en œuvre par le candidat pour la réalisation des prestations : 50 %;

- prix : 40 %;

- délai d'exécution : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 16 juillet 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 18DX121.

Renseignements complémentaires : les pièces de la consultation des entreprises peuvent être retirées gratuitement par les candidats, à compter du jour de parution de l'avis d'appel public à la concurrence et jusqu'à la date limite de réception des offres en téléchargeant les pièces du dossier sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site Internet suivant : <http://marchespublics.landespublic.org>.

Les offres peuvent être déposées par voie dématérialisée ou sous format papier. Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Service Urbanisme, 05 58 56 84 11, urbanisme@dax.fr.

Pour information, à l'issue de l'analyse des offres, la Ville de Dax se réserve le droit d'ouvrir une phase de négociation avec l'ensemble des candidats".

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 juin 2018.

Mots descripteurs : Assistance à maîtrise d'ouvrage, Assistance technique, Etude.